

COMMUNIQUÉ

PLUIES DILUVIENNES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ – SUIVI DE LA SITUATION

La Macaza, le 10 août 2024 à 12h20 – À la suite des pluies diluviennes, la Municipalité de La Macaza met en place différents systèmes afin de répondre aux besoins de la population.

Riverains du lac Chaud - La Municipalité de La Macaza demande la collaboration des citoyens riverains du lac Chaud. Veuillez afficher votre adresse sur votre quai ou votre rive afin de faciliter le repérage par l'Équipe nautique de la Régie du service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge.

Évacuation - La Municipalité invite les citoyens enclavés qui souhaitent quitter leur résidence à appeler au 819 275-2077, poste 21 afin de communiquer vos informations. Les services d'urgence en collaboration avec les pompiers de l'Ascension travaillent présentement sur un horaire afin de procéder à l'évacuation des gens qui le souhaitent.

Médicaments - Pour tous les citoyens nécessitant des médicaments aux pharmacies de Rivière-Rouge, qui sont enclavés et qui n'ont pas assez de médicaments jusqu'à lundi matin, la Municipalité met en place un service de distribution de médicaments. Si vous êtes dans cette situation, veuillez communiquer avec votre pharmacie **avant 14 heures aujourd'hui**. La livraison des médicaments sera effectuée par la suite en collaboration avec la Régie du service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge. Prenez note que ce service ne sera pas disponible dimanche, car les pharmacies seront fermées. Les pharmacies exigeront le paiement complet par carte de crédit seulement.

État des chemins – La Municipalité vous informe de la situation actuelle des chemins à cette heure précise. Par contre, comme il s'agit d'une situation évolutive, nous vous suggérons de consulter régulièrement le Facebook officiel de la Municipalité pour être avisé en temps réelle des changements. Un autre communiqué devrait suivre d'ici la fin de la journée.

- Le chemin de L'Entrelacs : La Municipalité de l'Ascension nous informe, sous toute réserve, que le chemin devrait être praticable d'ici lundi.
- Le chemin du Lac-Caché est maintenant praticable.
- Le chemin du Lac-Mitchell est maintenant praticable.
- Le chemin de la Baie-Claire est maintenant praticable.
- Le chemin du Lac-Chaud Est est accessible jusqu'au 256.
- Le chemin du Lac-Chaud Ouest est accessible jusqu'au 1632.
- Le chemin du Lac-à-Ouellette côté Sud est toujours inaccessible.
- Le chemin du Lac-à-Ouellette côté Nord est praticable malgré la présence d'eau sur la chaussée.
- Chemin du Lac-Macaza : À la suite d'une rencontre avec madame Jeannotte et monsieur le maire, Yves Bélanger, à nos bureaux municipaux, la Municipalité vient de recevoir la confirmation du MTMD que les travaux seront réalisés cet après-midi en vue de rétablir la circulation dans ce secteur.



La Municipalité procède toujours à l'inventaire des chemins et vérifie les chemins secondaires.

Si vous avez besoin de communiquer avec la Municipalité, vous pouvez composer le 819 275-2077, poste 21 et laisser un message indiquant votre nom et vos coordonnées si la ligne est occupée. La réceptionniste communiquera avec vous dès que possible.

Le centre de coordination et le centre de services pour l'accueil aux sinistrés situés à l'hôtel de ville au 53, rue des Pionniers, sont toujours ouverts et prêts à vous accueillir en cas de besoin.

La Municipalité de La Macaza tient à remercier la population de sa collaboration et de sa compréhension.

Les communiqués seront diffusés sur le Facebook de la Municipalité, nous vous invitons à le consulter régulièrement. Dès que possible, les communiqués seront également diffusés sur le site Internet de la Municipalité au <https://www.munilamacaza.ca/>.

En cas d'urgence, composer le 911.

- 30 -

SOURCE : Katia Morin
Coordonnatrice des mesures d'urgence
Directrice générale par intérim
Site Internet de la Municipalité : <https://www.munilamacaza.ca/>
Téléphone : 819-275-2077 poste 21